

# DU Education thérapeutique du patient

## Présentation

### Présentation



L'éducation thérapeutique du patient suscite depuis quelques années un intérêt croissant. De nombreuses études ont montré les bénéfices de l'éducation thérapeutique du patient en terme de qualité de vie, de réduction du nombre des complications, de diminution du nombre d'hospitalisations, d'amélioration de l'adhésion aux soins.

Récemment, plusieurs rapports élaborés par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), la Haute Autorité en Santé (HAS), des directions du ministère et des organismes d'assurance maladie («Amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques») ont montré l'intérêt de l'éducation thérapeutique du patient et ont précisé les modalités de mise en œuvre.

**Tous les rapports insistent sur la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation thérapeutique structurés, évalués et assurés par des professionnels de santé formés.** (Circulaire DHOS du 16/07/2008 : Actions de prévention et d'Éducation Thérapeutique relatives aux maladies chroniques).

### Objectifs

Le rapport de 2008 présenté par Monsieur Cristian SAOUT pour le collectif inter associatif sur la santé : «Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient» insiste sur certaines recommandations, en particulier :

- > l'ETP doit s'intégrer aux formations initiales de tous les professionnels de santé ;

- > l'ETP nécessite une formation spécifique et concerne tous les professionnels de santé ;
- > un lien contractuel entre les filières de formation à l'ETP, l'Université et les équipes de terrain où elle se pratique, est demandé par la mission.
- > il ne s'agit pas d'un nouveau métier mais de nouvelles compétences à acquérir.

La finalité du DU est de permettre aux participants « **d'aider les patients atteints d'affection chronique à acquérir la capacité de gérer leur traitement afin de prévenir les complications résultant de leur propre maladie, tout en conservant ou améliorant leur qualité de vie** » (rapport d'experts de l'OMS 1998).

### Les + de la formation

[CANDIDATURE EN LIGNE](#)

## Programme

### Conditions d'accès

#### Candidature

Adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de Mme le Dr Hakima OUKSEL (haouksel@chu-angers.fr), copie à M. Martin ABARNOU (martin.abarnou@univ-angers.fr) avant le **15 septembre 2018**.

#### Sélection des dossiers

Si besoin après entretien avec le candidat par les responsables de la formation.

### Public cible

Ce DU est ouvert à tous les professionnels de santé hospitaliers, en institution ou libéraux concernés par l'ETP (médecins spécialistes ou généralistes, infirmiers, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, ergothérapeutes, pharmaciens, psychologues, orthophonistes,...)

#### Conditions d'admission :

Les professionnels ayant un exercice libéral devront avoir un projet clairement établi d'ETP, avec au moins un autre professionnel de santé.

## Droits de scolarité

---

Formation individuelle : 1 100 €

Formation financée 2 500 €

+ droits universitaires

Une seconde inscription est possible pour la soutenance du mémoire. Le tarif demandé sera alors celui des droits universitaires

## Effectif

---

25 maximum

## Et après

### Poursuite d'études

---

Le DU permettra d'obtenir l'équivalence du CAS Certificat d'études approfondies en ETP), correspondant à 14 crédits européens (ECTS) afin de s'inscrire directement au DAS (Diplôme d'études approfondies en ETP) délivré par le Service d'Enseignement Thérapeutique des Hôpitaux Universitaires de Genève (8 modules ; 30 ECTS).

## Contact(s)

### Responsable(s)

---

Meslier Nicole

nimeslier@chu-angers.fr

Tel. 02 41 35 49 67

Ouksel Hakima

haouksel@chu-angers.fr

### Contact(s) administratif(s)

---

Martin Abarnou

martin.abarnou@univ-angers.fr

## Infos pratiques

- > **Composante** : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > **Durée** : 1 an
- > **Ouvert en alternance** : Non
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue
- > **Lieu d'enseignement** : Angers

